



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Budget fédéral 2007

Pour l'ATUQ, le gouvernement fédéral consolide ses engagements dans son dernier budget

Montréal, le 19 mars 2007. À la suite du dépôt du budget par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, les membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) se réjouissent que le gouvernement fédéral de M. Harper confirme son engagement à soutenir le développement du transport en commun.

Deux mesures sont particulièrement éloquentes à cet égard, soit la prolongation de la période de partage du produit de la taxe sur l'essence jusqu'en 2013-2014, et une accessibilité plus grande au crédit d'impôt pour les usagers du transport en commun.

« Bien entendu la mise en place de la nouvelle écoFiducie et l'entente finalement conclue entre Québec et Ottawa sur le 350 M \$ pour financer le Fonds vert, nous font croire que nous sommes sur la bonne route », commente M. Jean-Jacques Beldié, président de l'ATUQ.

« Les investissements du fédéral, prévisibles et à long terme dans les infrastructures et l'exploitation sont essentiels pour assurer un développement significatif du transport en commun et ainsi contribuer à la lutte aux GES. Aujourd'hui le gouvernement de M. Harper a confirmé son engagement en ce sens, et nous en sommes satisfaits », conclut M. Beldié.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ a pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

- 30 -

Source : Jacques Martineau, Conseiller principal, Octane
Téléphone : (514) 286-6033 / cellulaire : (514) 652-6033
jmartineau@octane-strategie.com